

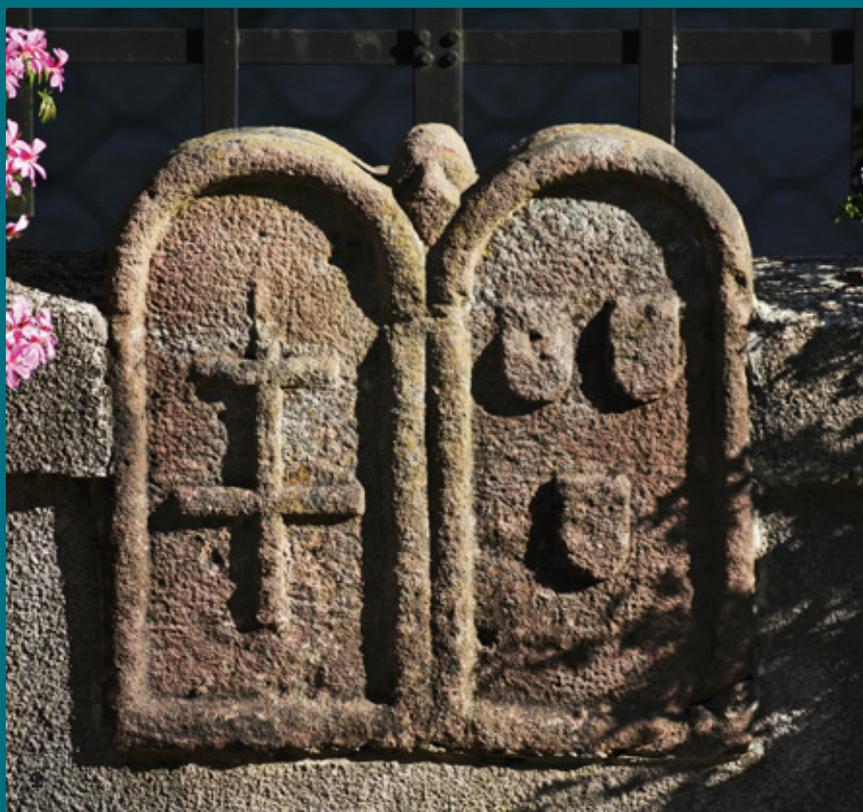
# FOCUS

# VAL D'ARGENT LA FRONTIÈRE



VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

**La présence de l'ancienne frontière germano-lorraine a fortement modelé le paysage du Val d'Argent, et plus particulièrement l'urbanisme de Sainte-Marie-aux-Mines. Si elle n'est plus en vigueur aujourd'hui, de nombreuses traces évoquent sa présence sur le territoire.**



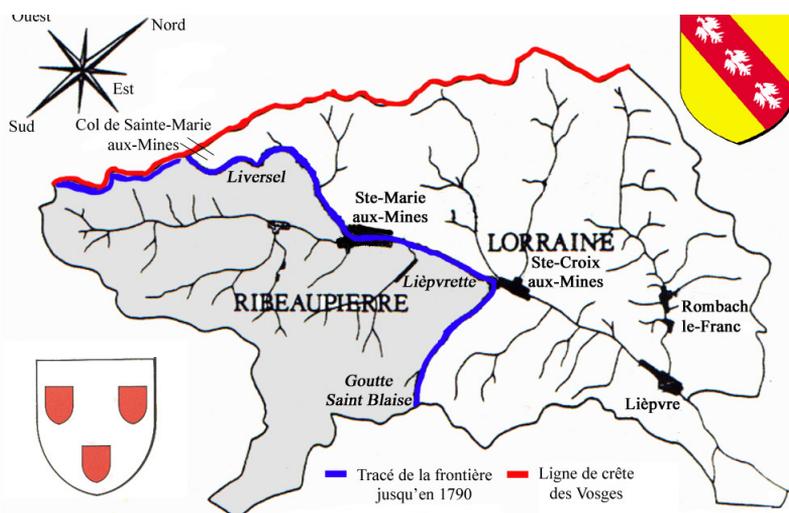
Crédits couverture  
Gardes frontières au col de Sainte-  
marie-aux-mines  
©fonds ADAM

Maquette  
d'après DES SIGNES  
studio Muchir Desclouids 2018

# LAISSEZ-VOUS CONTER LA FRONTIÈRE

## UNE FRONTIÈRE FIXÉE SUR LA RIVIÈRE

Peuplé sous l'impulsion de deux prieurés au 8e et au 9e siècle, le Val d'Argent change de propriétaire au courant du Moyen-Âge. Le 9 décembre 1399, un traité de partage du territoire est signé entre le Duc de Lorraine et les sires de Ribeaupierre, des seigneurs germaniques établis à Ribeauvillé. Ce traité accorde au Duc de Lorraine la rive gauche du Landbach - « le ruisseau frontière » - composé du Liversel, de la Lièpvrette et de la Goutte saint Blaise, tandis que la rive droite revient aux seigneurs de Ribeaupierre. Au-delà de la limite territoriale entre les deux seigneuries, le Landbach marque aussi la frontière entre l'espace germanique et le Duché de Lorraine.



La redécouverte de filons argentifères à la fin du 15e siècle relance les débats sur le tracé de cette limite territoriale. Avec l'appui des Habsbourg, les Ribeaupierre contestent les possessions du Duc de Lorraine en Alsace devant l'empereur germanique Charles Quint. Celles-ci sont jugées illégales, car la ligne de crête du massif des Vosges formerait la frontière naturelle et politique entre la Lorraine et l'espace germanique. 2 enquêtes sont diligentées en 1518 et 1521 en vue de trancher la question. Au final, le Duc de Lorraine est autorisé à conserver ses possessions alsaciennes, - dont les mines du Val d'Argent - mais il est contraint d'en partager les bénéfices avec l'Empereur.

Supprimée avec l'intégration progressive de l'Alsace (1648) et du Duché de Lorraine (1766) au Royaume de France, la frontière germano-lorraine est rétablie sur la ligne de crête des Vosges durant l'Annexion allemande (1871- 1918). Désormais, toute la vallée est intégrée à l'empire allemand, et un poste frontière et une douane sont établis sur le col de Sainte Marie aux Mines. Durant la première Guerre Mondiale, la ligne de crête devient ligne de front et est le théâtre d'intenses combats. Ce n'est qu'à l'issue de la Seconde guerre mondiale que la frontière entre les territoires français et allemand est fixée définitivement sur le Rhin.



3. Gravure de 1785 qui représente les deux rues principales de Sainte Marie-aux-Mines séparées par le ruisseau frontière ©Repro CCVA

3



4. Poste et borne frontière au col de Sainte-Marie-aux-Mines vers 1910 ©Archives SMAM

4

St. Weick, St. Saint-Dié - N° 7545 - CL. M.

AVANT LA GUERRE DE 1914  
AU COL DE STE-MARIE (ALTITUDE 780 M.) - ENTRE ST-DIÉ ET SCHLETSTADT

4

## SUR LES TRACES DES BORNES FRONTIÈRES

La présence de la frontière dans le Val d'Argent a fortement modelé le paysage, notamment à Sainte-Marie-aux-Mines. Coulant au milieu de l'agglomération, le Landbach sépare la commune en 2 moitiés distinctes : l'une est appelée Sainte-Marie Alsace et l'autre Sainte-Marie Lorraine. Les ponts sont les seuls points de passage pour passer d'une rive à l'autre et ils sont équipés de bornes frontières. Sur le pont de la rue de la vieille poste, le parapet comporte une borne représentant les armoiries des Ribeaupierre et du Duc de Lorraine. Plus bas, sur le pont dit « Stollenbrück », un pavé de porphyre bleu est encastré dans la chaussée. Les lettres A et L qui y sont gravées représentent les initiales de l'Alsace et de la Lorraine. Ces deux lettres sont séparées par deux flèches verticales, qui symbolisent les limites de la frontière placée au milieu de la rivière.

Plus tard, lors de l'Annexion de 1871, plusieurs dizaines de bornes frontières sont établies le long de la ligne de crête du massif vosgien. L'une d'elles ainsi que les soubassements de l'ancien poste de douane sont toujours visibles au col de Sainte-Marie-aux-Mines. En 1914-1918, cette ligne frontière est fortifiée par un réseau complexe mêlant tranchées, blockhaus, et moyens de transport (petit train, téléphérique, funiculaire).



5. Borne frontière sur le pont de la rue la vieille poste

©Photo Alain Ducarme

6. Borne frontière établie au col de Sainte-Marie-Aux-Mines durant la période 1871-1918.

©Photo Patricia Propeck



7. Ancienne mairie de Sainte Marie Alsace vers 1850

©Bib SIC

8. Ancienne mairie de Sainte Marie Alsace de nos jours

©José Antenat

## UN DÉVELOPPEMENT URBAIN ORIGINAL

La présence de la frontière au coeur même de la ville a des répercussions directes sur son développement urbain. Elle implique le dédoublement d'infrastructures et d'administrations. C'est ainsi que Sainte Marie aux Mines est traversée par deux rues principales parallèles : les actuelles rues Wilson, De Lattre et Clémenceau correspondent à l'ancienne grand'rue de Lorraine, tandis que les rues Réber, Weisgerber et Saint Louis signalent le tracé de la rue principale de Sainte-Marie Alsace.

De même, les structures administratives de la ville se trouvent dédoublées. Deux mairies ont coexisté à Sainte-Marie-aux-Mines jusqu'en 1790, date de la réunification définitive de la ville. La mairie de Sainte-Marie Lorraine était située dans le châtelet des Ducs de Lorraine, aujourd'hui remplacé par l'actuel hôtel de ville. De son côté, la mairie de Sainte-Marie Alsace se trouvait accolée à la Lièpvrette, dans le bâtiment de l'actuelle pharmacie de la tour. A l'origine, le bâtiment occupait toute la largeur de l'actuelle place Keufer. En 1881, il fut démolí partiellement pour faciliter la circulation entre les deux rues principales. Caractéristique de la Renaissance germanique, ce type de maisons à tourelles servait de logements aux personnages importants de l'administration minière et seigneuriale. Elles n'ont été construites qu'à Sainte-Marie Alsace. Malgré l'existence d'une administration similaire, ces constructions n'existent pas sur le côté lorrain.

De même, la conversion du sire de Ribeaupierre au protestantisme en 1547 a favorisé le développement de lieux de culte protestants, tandis que le coté lorrain est resté catholique. Il en résulte une organisation religieuse originale : les édifices réformés et luthériens sont situés exclusivement sur le coté Alsace, tandis que les églises catholiques sont majoritairement édifiées sur le côté lorrain du territoire. Seules les églises Saint Louis et de Saint-Pierre-sur-l'Hâte font exception à cette règle. La construction de la 1ère fut imposée par Louis XIV à Sainte-Marie Alsace, pour permettre aux catholiques de cette commune de disposer de leur propre lieu de culte. C'est dans ce même esprit que le simultaneum fut introduit par Louis XIV à l'église de Saint-Pierre-sur-l'Hâte en 1685, qui fut partagée entre les catholiques et les protestants. Les premiers obtinrent le chœur, aménagé avec un autel et des vitraux décorés, les seconds occupèrent la nef, aménagée très sommairement (pas de vitraux, présence d'une chaire) selon la doctrine réformée par Calvin



7. Ancien châtelet de Sainte Marie Lorraine

©Bib SIC

8. Actuelle mairie de Sainte-Marie-Aux-Mines, construite à l'emplacement du châtelet des Ducs de Lorraine

©José Antenat



**11. Détail du tableau des mineurs de 1630 - Les catholiques de Sainte-Marie-aux-Mines figurent en blanc, les protestants en noirs.**  
© José Antenat

**12. Dans l'église de Saint-Pierre-Sur-L'Hate , une grille sépare le chœur catholique de la nef protestante**  
© José Antenat



**12**

« C'EST PARCE QUE JE T'AIME ET QUE JE VEUX T'ÊTRE UTILE, MON BON SAINTE-MANIE, QUE JE ME SUIS MIS À RELEVER DANS CES MATÉRIELLES TOUTES LES TRADITIONS, TOUS LES USAGES QUI TE CONCERNENT ».

ADOLPHE LESSLIN / 1852

Le label « **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » est attribué par le ministre de la Culture après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Il qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la création et à la qualité architecturale et du cadre de vie.

**Le service animation de l'architecture et du patrimoine**, piloté par l'animateur de l'architecture et du patrimoine, organise de nombreuses actions pour permettre la découverte des richesses architecturales et patrimoniales de la Ville/du Pays par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs avec le concours de guides-conférenciers professionnels.

**À proximité**  
Guebwiller, Mulhouse, Sélestat, Strasbourg bénéficient de l'appellation de Villes ou Pays d'art et d'histoire.

**Pour tout renseignement  
Service d'animation du patrimoine**

Communauté des Communes du Val d'Argent  
Service du patrimoine  
11a rue Maurice Burrus |  
68160 Sainte-Croix-aux-Mines  
Tél : 03 89 58 35 91  
patrimoine@valdargent.com  
www.patrimoine.valdargent.com

Les Clés du Val d'Argent -  
Centre d'Interprétation  
d'Architecture et du  
Patrimoine  
5 rue Kroeber Imlin  
68160 Sainte-Marie-aux-Mines  
Tél : 03 89 73 84 17  
E-mail : ciap@valdargent.com

**Office de Tourisme  
du Val d'Argent**  
Tél. : 03 89 58 80 50